

*Un*  
**plan lumière**  
*pour la capitale*



**COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

# Québec, ville de lumière

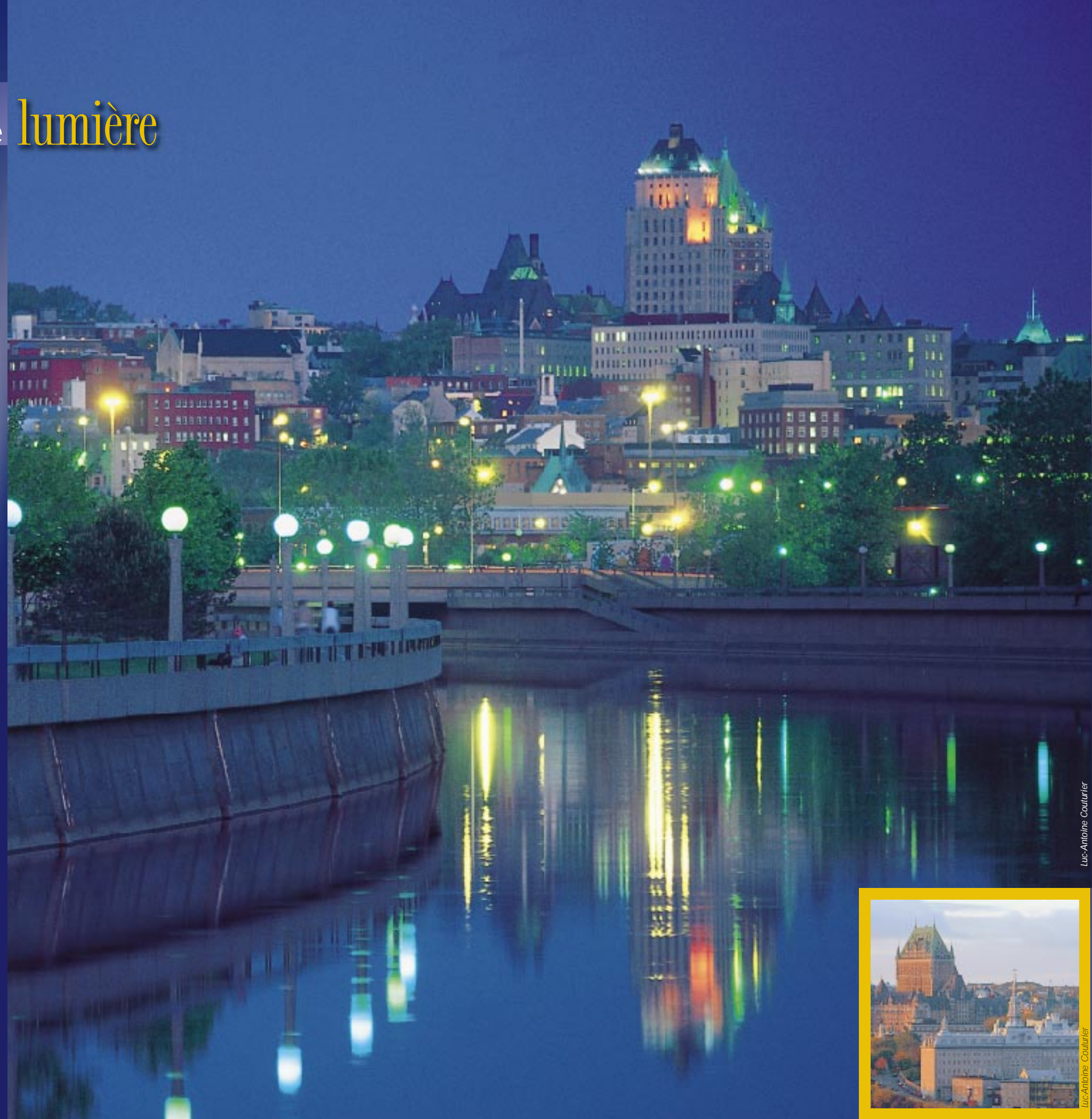
La mise en lumière de la ville, c'est la mise en scène du paysage urbain la nuit venue. Après le couchant, la ville serait noyée de noirceur si ne s'allumait, le long de ses artères et de ses ponts, sur ses places, dans ses jardins et sur son architecture de tous les siècles, la lumière de l'homme.

Depuis son invention, la lumière a trouvé place dans la rue pour rassurer le citoyen, guider le piéton et assister l'automobiliste. Ces dernières décennies, on a découvert qu'elle peut proposer une lecture renouvelée de la ville en révélant des perspectives inédites et des détails insoupçonnés. Ainsi, la lumière enrichit la ville en la rendant plus sûre et séduisante pour ceux qui y vivent ou qui la visitent.

Si la réalisation d'un plan lumière pour Québec est inspirée par de multiples expériences ailleurs, elle prend assise sur un patrimoine riche et reconnu internationalement, celui d'une cité qui, première en Amérique du Nord, célébrera en 2008 le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par Samuel de Champlain.

Le plan lumière devient désormais un projet concret que la Commission de la capitale nationale du Québec, qui le porte et le conduira sans relâche, veut rassembler et lumineux. Un projet qui métamorphosera Québec en cité de lumières, pour peu que ses propriétaires portent la fierté au cœur et fassent à leur ville le don de la beauté nocturne.

Pierre Boucher,  
président et directeur général



Luc-Antoine Coultrier



Luc-Antoine Coultrier

« L'incohérence du décor nocturne urbain est engendrée par plusieurs facteurs : l'éclairage des nouveaux bâtiments est rarement intégré au projet architectural ; la répétitivité de la lumière des bureaux s'oppose à l'aléatoire de celle des logements et à la surenchère des enseignes commerciales ; enfin, les illuminations classiques des monuments historiques créent souvent des ruptures dans le tissu urbain. Une nouvelle approche, plus attentive à l'échelle globale, associée à des techniques toujours plus performantes, permet d'éviter ces écueils et de transformer l'image nocturne des villes.<sup>1</sup> »

<sup>1</sup> Roger Narboni, *La lumière urbaine*, Paris, Le Moniteur, 1995

# La lumière, d'hier à demain

La lumière est un matériau qui invite à l'expression artistique, à la mise en scène des sites et à la composition de nouveaux paysages nocturnes. Même sans vision d'ensemble, l'éclairage s'est répandu sur les artères d'une façon un peu anarchique, au gré des besoins fonctionnels des citoyens. Le plan lumière propose au contraire un scénario qui valorise les belles réalisations, qui rend l'environnement sécuritaire, qui crée des ambiances, qui balise les accès à la capitale. Le tout afin de rendre la ville plus attrayante et les traits de sa silhouette plus facilement reconnaissables.



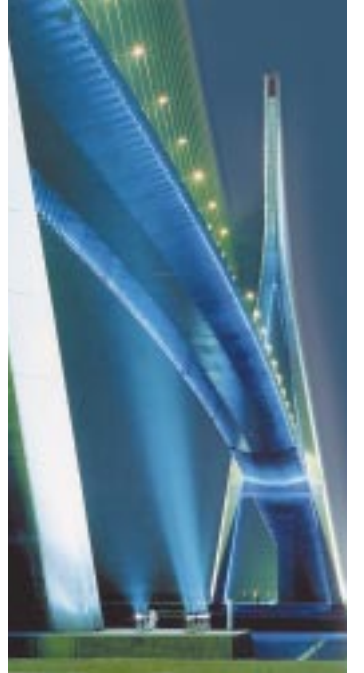
Paris, la tour Eiffel  
concepteur lumière : Pierre Bideau



Saint-Petersbourg, le palais de l'Ermitage  
concepteurs lumière : Alain Guilhot, Pierre Marcout et Roland Jéol

Si le plan d'urbanisme est connu de temps immémorial, le plan lumière, lui, est le fruit des années 80, des projets remarquables ayant été réalisés en Asie comme en Europe, et notamment à Lyon dont il est devenu la référence.

La Commission de la capitale nationale du Québec et ses partenaires ont convenu qu'il faut doter Québec, cité du patrimoine mondial, d'un plan lumière. En hiver, la nuit couvrant les deux tiers de la journée, il importe d'insuffler chaleur et lumière pour animer la capitale nordique. Parallèlement à la préparation du quatrième centenaire, c'est sur dix ans que s'échelonneront les réalisations proposées pour la mise en œuvre du plan.



Le Havre, le pont de Normandie  
concepteur lumière : Yann Kersalé

# Pourquoi la mise en lumière ?

Dans le monde des arts visuels, l'éclairage constitue un instrument indispensable à la mise en scène des personnages importants, à la dramatisation de l'action, au bon déroulement du scénario. Il doit en être de même de la capitale, ville de pouvoir, d'histoire, de culture, de tourisme et de neige.

Si les effets de lumière découlent plutôt du hasard dans le paysage urbain d'aujourd'hui, la Commission de la capitale nationale et ses partenaires entendent désormais démontrer les effets extraordinaires d'un plan lumière dans la mise en valeur de l'exceptionnel patrimoine de Québec.

Du feu vacillant des lanternes accrochées aux portes de la cité médiévale jusqu'à l'éclairage éblouissant des autoroutes contemporaines, la lumière s'est progressivement répandue dans le paysage urbain. Depuis deux décennies à peine, elle est devenue composante de l'opération de « mise en lumière » appliquée notamment aux monuments et sites.

Éclairer un bâtiment, c'était jadis exprimer sa fonction diurne en le baignant d'une lumière abondante, comme en plein jour. Maintenant, c'est plutôt le mettre en valeur par la magie de la lumière et du talent de l'artiste. Souligner des détails intéressants, accentuer les nervures, faire vibrer les textures, illuminer l'environnement naturel, brosser plusieurs tableaux du même édifice par l'utilisation de faisceaux lumineux programmés, voilà autant d'éléments qui composent la recette des mises en lumière modernes.

# Pourquoi un plan

# lumière ?

Comme la musique, la lumière nocturne a besoin d'une partition pour être mieux exécutée. Le plan lumière traduit donc l'intention des autorités de donner un sens précis aux interventions d'éclairage, de déterminer les sites devant faire l'objet d'une mise en lumière, de baliser les gestes individuels selon un scénario d'ensemble, d'assurer la cohérence des interventions et de gérer l'alternance entre les silences et les temps forts.

Dans le plan lumière, on formule également les critères de sélection privilégiés dans le choix des œuvres et des sites. On priorise les projets, établit les règles à respecter, coordonne les actions dans un ensemble cohérent et rallie les responsables de la mise en œuvre.

Non seulement la lumière prolonge la contemplation des ouvrages de génie, des œuvres architecturales, des grands jardins et autres merveilles de la nature par-delà la période diurne, mais encore elle présente de nouveaux tableaux, de nouvelles interprétations, des variations inédites des mêmes œuvres, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des citoyens.

## Les bienfaits de la lumière :

- elle **crée** une ambiance chaleureuse ;
- elle **sécurise** les usagers du domaine public ;
- elle **balise** les parcours, **dirige** les voyageurs, **guide** les automobilistes et les piétons ;
- elle **signale** la présence d'équipements importants : édifices publics, hôpitaux, commerces, musées, etc. ;
- elle **enjolive** le paysage et **rend** la ville plus attrayante ;
- elle **interprète** l'architecture ;
- elle **valorise** les sites naturels et patrimoniaux.

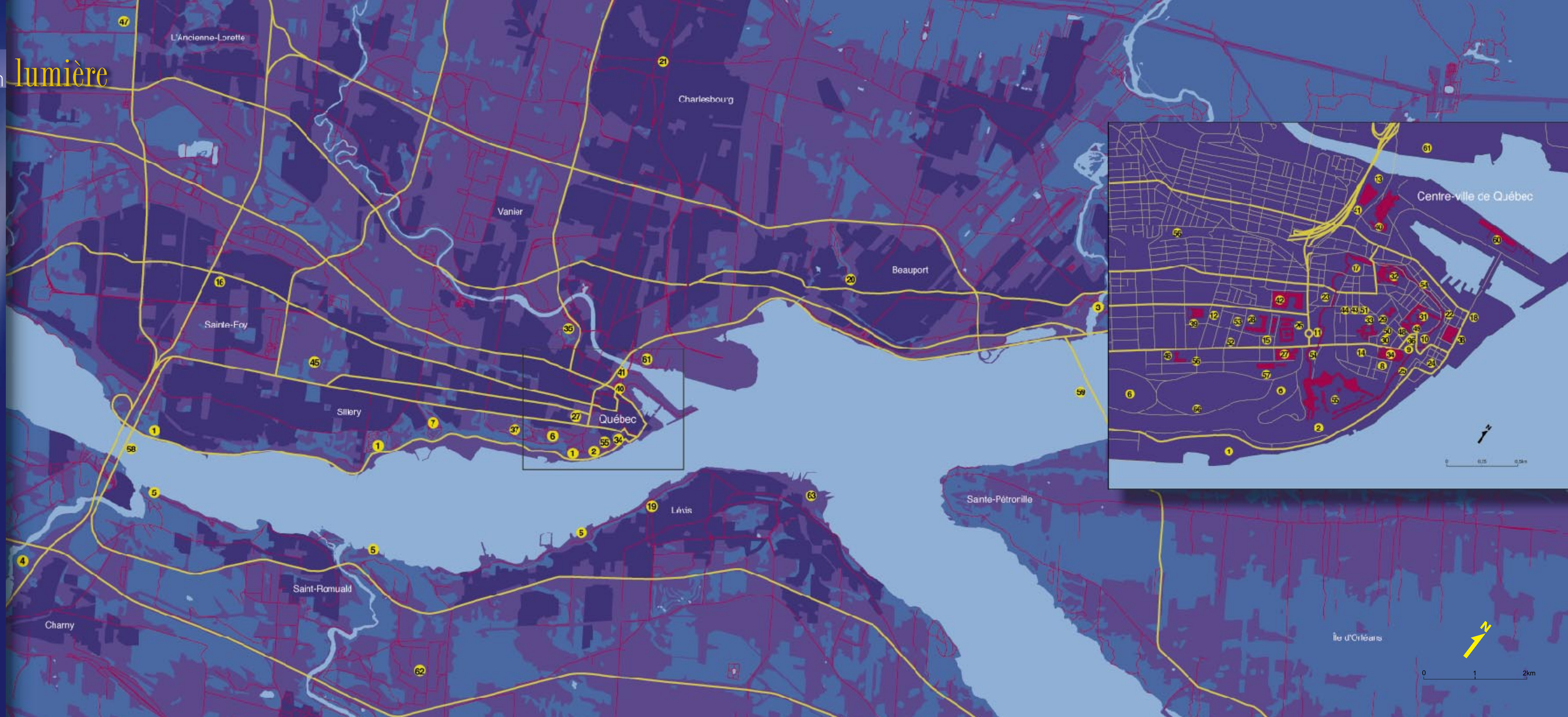


## Les sites en quête de lumière

La liste des sites qui figurent sur la carte n'est pas exhaustive ; elle constitue une première sélection de lieux connus pour leur caractère distinctif. Par ailleurs, l'architecture lumière fournit l'occasion aux citoyens d'indiquer leurs objets de fierté, les sites qui stimulent leur sentiment d'appartenance. Pour optimiser le plan, il est préférable d'intervenir dans chacun des arrondissements de la grande région de la capitale.

Dans tous les quartiers, le citoyen est mis à contribution dans le plan lumière, il participe à l'embellissement de son environnement afin de savourer les beautés de la nuit éclairée. Comme le visiteur, il découvre avec ravissement l'église et son clocher dressé dans le noir, la bibliothèque de quartier illuminée, les carrefours aux feuilluscintillants, les rues aux lampadaires rassurants. Le plan lumière transforme le quartier en havre de paix, peu importe l'heure.





**SITES NATURELS**

- 1 La falaise de Québec
- 2 Le cap Diamant
- 3 Le parc de la Chute-Montmorency
- 4 Les chutes de la Chaudière
- 5 Les berges sud du Saint-Laurent

**PARCS, JARDINS, PLACES PUBLIQUES**

- 6 Le parc des Champs-de-Bataille
- 7 Le parc du Bois-de-Coulonge
- 8 Le jardin des Gouverneurs
- 9 La place d'Armes
- 10 Le parc Montmorency
- 11 L'esplanade du Parlement
- 12 Le parc de l'Amérique-Française
- 13 Le parc de l'Amérique-Latine
- 14 Le parc du Cavalier-du-Moulin
- 15 Le parc de la Francophonie
- 16 Le parc de l'église Notre-Dame-de-Foy
- 17 Le parc de l'Artillerie
- 18 Le Vieux-Port
- 19 Le Vieux-Lévis
- 20 Le Vieux-Beauport
- 21 Le Vieux-Charlesbourg
- 22 La place de la FAO
- 23 La place D'Youville (Palais Montcalm, le Capitole)
- 24 La place Royale
- 25 Le quartier Petit-Charlmain

**ÉDIFICES**

**Architecture civile**

- 26 L'Hôtel du Parlement et ses annexes
- 27 Les édifices H et J
- 28 L'édifice Marie-Guyart
- 29 L'hôtel de ville et l'édifice Price
- 30 Le vieux palais de justice
- 31 Le Séminaire de Québec
- 32 L'Hôtel-Dieu de Québec
- 33 Le couvent des Ursulines
- 34 Le Château Frontenac
- 35 L'hôpital général de Québec
- 36 L'édifice Louis-Saint-Laurent
- 37 Le Musée du Québec
- 38 Le Musée de la civilisation
- 39 Le Grand Théâtre de Québec
- 40 La gare du Palais
- 41 Le nouveau palais de justice
- 42 Le Centre des congrès
- 43 L'Institut canadien
- 44 Le Morrin College
- 45 Le campus de l'Université Laval
- 46 Le 225, Grande Allée Est
- 47 L'aéroport international Jean-Lesage

**Architecture religieuse**

- 48 La cathédrale Notre-Dame de Québec
- 49 L'archevêché de Québec
- 50 L'église St. Andrews
- 51 La cathédrale Holy Trinity
- 52 L'église Saint-Coeur-de-Marie
- 53 La chapelle du Bon-Pasteur

**Architecture militaire**

- 54 Les fortifications et les quatre portes
- 55 La Citadelle
- 56 Les tours Martello
- 57 Le Manège militaire

**OUVRAGES DE GENIE CIVIL**

- 58 Les ponts de Québec et Pierre-Laporte
- 59 Le pont de l'Île d'Orléans
- 60 Le port de Québec
- 61 L'usine Daishowa
- 62 La raffinerie Ultramar
- 63 Le chantier naval MIL Davie

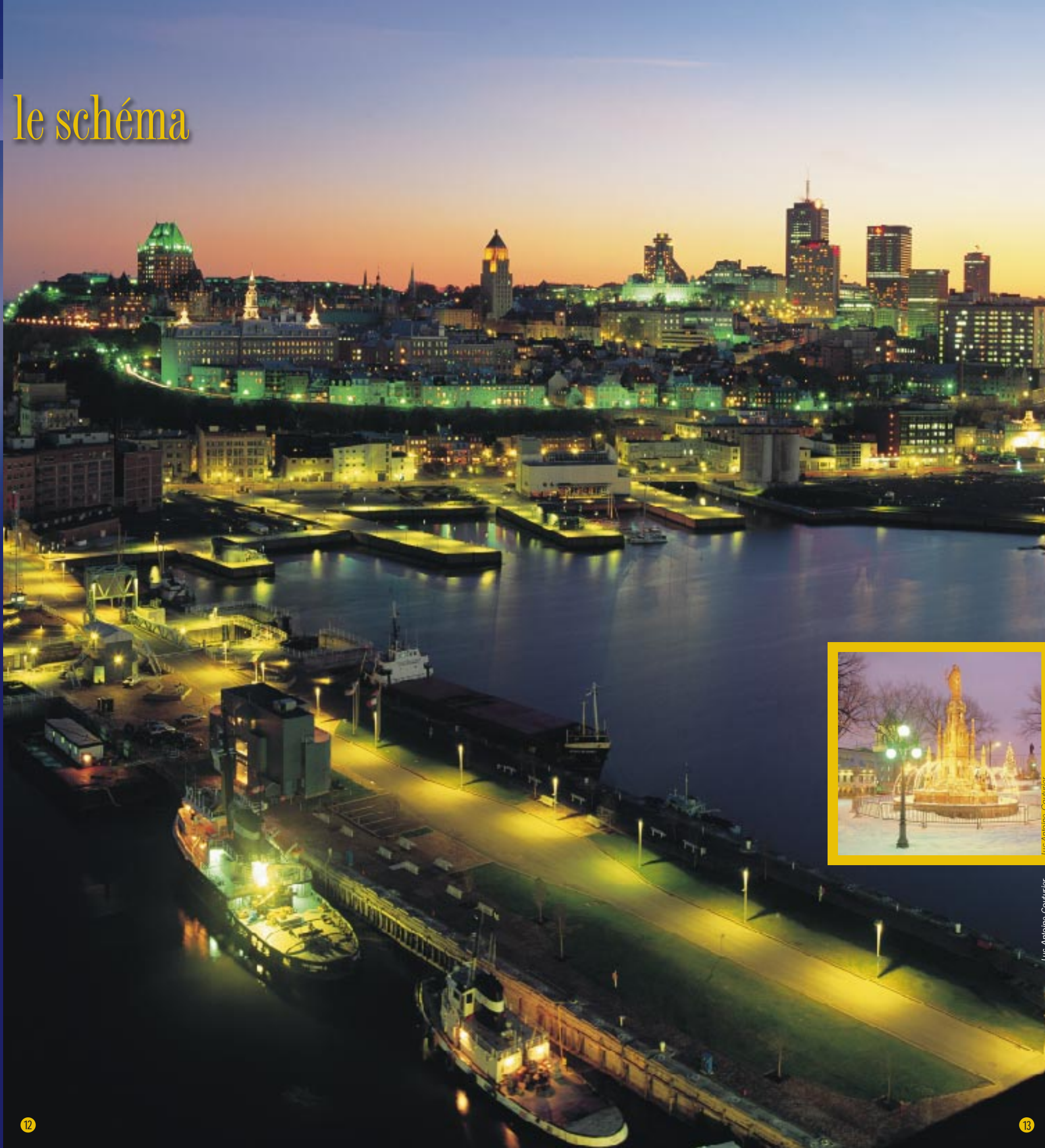
# L'instrument du plan : le schéma

Le plan comprend un schéma d'aménagement lumière, document de synthèse technique des orientations envisagées. Le schéma accompagne la réalisation des ambiances lumineuses en cohérence avec les choix d'aménagement ; il détermine les champs d'intervention, établit un diagnostic et définit les grandes orientations. Le schéma pose en outre les principes de design guidant la programmation et l'exécution du plan ; il hiérarchise les projets dans une progression logique et respectueuse de l'histoire, de l'art urbain, de la topographie et des sites naturels.

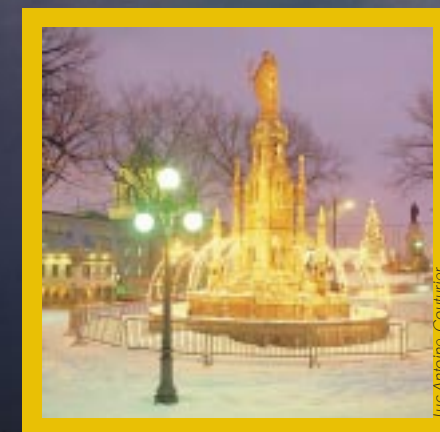
Le schéma, instrument fondamental, « tempère les illuminations des monuments pour proposer une lumière plus environnementale, plus sensible, rééquilibrant les éventuels rapports conflictuels entre ville, monuments et espaces publics, entre objets architecturaux isolés et espaces fédérateurs »<sup>2</sup>.

Le schéma établit un dialogue entre la pierre et le visiteur, entre les ouvrages d'art et les amateurs, entre les concepteurs et les citoyens, entre les groupes de citoyens eux-mêmes. Il informe sur tous les projets ; il mobilise les moyens et le savoir-faire des concepteurs, des donneurs d'ouvrage et des fournisseurs. Enfin, il stimule et fait la promotion de la mise en lumière.

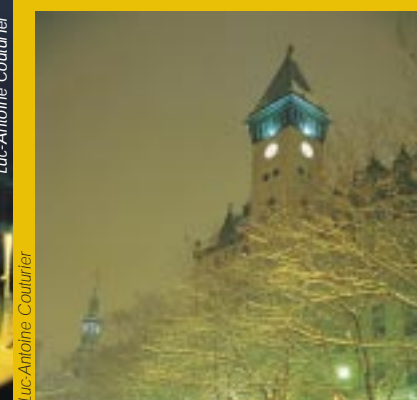
2. Roger Narboni, *ibid.*



Sous l'angle technique, il regroupe un ensemble de schémas partiels, de principes et de plans : le plan des événements lumineux et des zones de projets à créer ; le plan des perspectives, des points de vue à privilégier et à respecter ; les principes d'effet visuel des monuments et bâtiments remarquables ; les schémas de parcours nocturnes ; le plan des degrés d'éclairage moyen recherchés ; le plan de typologie des éclairages ; le plan des tonalités de lumière des appareils d'éclairage ; les plans et coupes d'implantations types ; le plan de phasage des actions ainsi que le cahier des charges pour le mobilier d'éclairage.



Luc-Antoine Couturier



Luc-Antoine Couturier

Luc-Antoine Couturier

# Une affaire de partenariat

Acteurs de la mise en lumière, les groupes de partenaires suivants doivent rallier le projet de mise en lumière de la capitale.

Premièrement, les donneurs d'ouvrage dont la concertation est fondamentale : la Commission de la capitale nationale, la Ville de Québec, les municipalités voisines, les ministères et organismes des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les propriétaires privés.

Deuxièmement, le producteur et distributeur d'énergie électrique, Hydro-Québec, et les fournisseurs de matériel qui intensifient la recherche, la mise en marché et la promotion de nouveaux produits.

Troisièmement, les créateurs et les concepteurs lumière qui se mobilisent pour imaginer des concepts, pour diffuser des idées et mettre au point des modes de gestion et d'exploitation assurant la pérennité et la sécurité des installations.

L'Université quant à elle s'engage à favoriser le développement des connaissances en éclairage architectural et urbain.

Ainsi, dans un univers marqué par la mondialisation des échanges, les partenaires consacrent l'expertise québécoise et ouvrent la voie à l'exportation de services professionnels liés à la mise en lumière.

## Question d'économie

De toute évidence, la mise en lumière entraîne des coûts de capitalisation et d'exploitation. S'il est malaisé de mesurer les répercussions de l'embellissement urbain et de l'augmentation corollaire de son pouvoir d'attraction touristique sur le plan économique, on constate que prolonger d'une demi-journée le séjour du visiteur à Québec se traduit par des retombées annuelles qui se chiffrent à des dizaines de millions de dollars.

En contrepartie, dans un pays producteur d'électricité à bon marché, les coûts de consommation énergétique sont minimes : pour l'illumination d'un édifice de la taille du Château Frontenac, ils équivalent à moins de 17 \$ par jour, soit moins de un quart de cent par habitant de l'agglomération de Québec. Quant aux frais d'entretien, ils sont infimes, et quasi nuls des années durant.

Enfin, il y a lieu de considérer les répercussions d'une expertise lumière renouvelée. Acquérir des compétences professionnelles, mettre au point des équipements, préparer et promouvoir l'exportation d'expertise, voilà autant d'activités destinées à enrichir substantiellement le bassin des ressources de la collectivité.



Luc-Antoine Couturier



Luc-Antoine Couturier

*Avec ou sans plan, la ville s'illumine... Des réverbères aux mille feux des avenues, dans l'illumination des édifices et l'éclairage feutré des résidences, l'homme traverse le seuil de la nuit au rythme des modulations de la lumière. Souvent, la ville est plus belle la nuit : les artistes, les metteurs en scène, les peintres connaissent la magie des contrastes lumineux ; les photographes saisissent la magie des longues expositions. Magie pour embellir, magie pour émerveiller, magie pour sécuriser, magie au carrefour de l'architecture et de la lumière, voilà l'essence du plan lumière pour la capitale.*



**COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418-528-0773  
Télécopieur : 418-528-0833  
Courriel : [commission@capitale.gouv.qc.ca](mailto:commission@capitale.gouv.qc.ca)

ISBN 2-550-33197-4

